

**AVIS DE CONSTITUTION**

Aux termes d'un acte sous signature électronique en date du 4 décembre 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :  
Dénomination sociale : Periaux Roisain.  
Forme sociale : société d'exercice libéral à responsabilité limitée d'infirmiers.  
Siège social : 12, rue du Belvédère, 35610 Roz-sur-Couesnon.  
Objet social : la société a pour objet l'exercice de la profession d'infirmier, à titre exclusif, telle qu'elle est définie par les dispositions légales et réglementaires en vigueur et en particulier le Code de déontologie des infirmiers.  
Durée de la société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés.  
Capital social : 1 000 euros.  
Gérance : Mme Laetitia Periaux, demeurant 5, rue du Lézé, 35610 Plaine-Fougères et Mme Lise Roisain, demeurant 4, Montetour, 35610 Roz-sur-Couesnon assurent la gérance sans limitation de durée.  
Immatriculation de la société au Registre du commerce et des sociétés de Saint-Malo.

Pour avis  
La Gérance.

**FIDAL**  
AVOCATS

**ADDITI COM**

SAS à associé unique  
Au capital de 1 032 580 euros  
Siège social : 10, rue du Breil  
35000 RENNES  
RCS RENNES 348 883 315

**AVIS**

Suivant acte sous seing privé en date à Rennes (35) du 22 novembre 2024, la société Additi Multimédia, SAS à associé unique au capital de 288 000 euros, dont le siège social est à Rennes (35000), 10, rue du Breil, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 335 061 552 et la société Additi Com, SAS à associé unique au capital de 1 032 580 euros, dont le siège social est à Rennes (35000), 10, rue du Breil, immatriculée au RCS de Rennes sous le numéro 348 883 315, ont établi un projet d'apport partiel d'actif soumis au régime juridique des scissions, aux termes duquel la société Additi Multimédia fait apport à la société Additi Com de l'ensemble des éléments d'actif et de passif attachés aux branches complètes et autonomes d'activités de «publicité commerciale» de la business unit «Auto», d'activité de «publicité commerciale et des annonces» de la business unit «Emploi», d'activité de la business unit «Maville» et d'activité «Services transverses» correspondant aux prestations supports relatives à ces activités.  
Évaluation de l'actif transmis : 7 224 076,14 euros.  
Évaluation du passif transmis : 2 913 395,58 euros.  
Actif net apporté : 4 310 680,56 euros.  
L'opération a été placée sous le régime de l'article L.236-26 du Code de commerce, la société bénéficiant de l'apport n'étant tenue que du passif de la société scindée mis à sa charge sans solidarité avec la société apporteuse. L'opération ne dégage aucune prime d'apport.  
L'opération a été approuvée par l'associé unique de la société Additi Com le 31 décembre 2024 et par l'associé unique de la société Additi Com le 31 décembre 2024.  
Corrélativement à celle-ci, le capital social de la société Additi Com a été augmenté d'une somme de 118 540 euros.  
Ancienne mention :  
Capital social : 1 032 580 euros.  
Nouvelle mention :  
Capital social : 1 151 120 euros.  
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis  
Le Président.

**Avis administratifs**

**Commune de SAINT-MALO**  
**Enquête publique sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de «Létang» au lieu-dit de Marville avec le Plan local d'urbanisme de Saint-Malo**

**2E AVIS**  
En application de l'arrêté municipal du 9 décembre 2024, une enquête publique portant sur la mise en concordance du cahier des charges du lotissement de «Létang» avec le PLU de Saint-Malo est organisée du mardi 7 janvier 2025 (9 h 00) au mercredi 22 janvier 2025 (17 h 00).  
Le siège de l'enquête est situé à la Direction aménagement et urbanisme (DAU, 27, quai Duguay-Trouin, 35400 Saint-Malo) où le public pourra prendre connaissance du dossier d'enquête publique, pendant toute la durée de celle-ci aux jours et horaires d'ouverture du service (du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 30, à l'exception des jours fériés).  
Pendant la période d'enquête, la population pourra présenter ses observations et propositions :  
Sur site à la DAU  
- en les consignat directement sur le registre d'enquête ;  
- lors des permanences de la commissaire enquêteur à la DAU aux dates et horaires suivants :  
- le mardi 7 janvier 2025 de 9 h 00 à 12 h 00,  
- le mercredi 22 janvier 2025 de 14 h 00 à 17 h 00.  
En les adressant  
- par voie postale (commissaire enquêteur, Lotissement de Létang, hôtel de ville, place Chateaubriand, CS 21826, 35415 Saint-Malo cedex) ;  
- par courrier électronique :  
enqueteurpublique-letang@stmal.fr  
L'autorité auprès de laquelle des informations peuvent être demandées est : ville de Saint-Malo, Direction aménagement et urbanisme, 02 99 21 53 00.  
Le Maire  
Gilles LURTON.

**Judiciaires et légales**

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur :  
**centraledesmarchés.com**

Pour faire paraître une annonce légale :  
**Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute)  
e-mail : annonces.legales@medialex.fr - Internet : www.medialex.fr  
Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.  
Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, www.actulegales.fr.

**Avis de marchés publics**

Procédure adaptée  
Marchés inférieurs à 90 000 € HT



**Acquisition de livres de médiathèque**

**PROCÉDURE ADAPTÉE**

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur** : commune de Mordelles, BP 8, 35310 Mordelles, courriel : finances@ville-mordelles.fr  
**Type de marché** : fournitures.  
**Type de prestations** : accord-cadre à bons de commande.  
**Consultation allotie en 4 lots** :  
Lot 1 : littérature adulte.  
Lot 2 : littérature jeunesse.  
Lot 3 : documentaires adultes et jeunesse.  
Lot 4 : bandes dessinées adultes et jeunesse.  
**Date limite de réception des offres** : 14 février 2025 à 12 h 00.

**Marchés publics**

Procédure adaptée



**Travaux de voie provisoire phase 4 et 5 de l'avenue Simone Veil, Zac des Hautes Perrières à Vern-sur-Seiche**

**PROCÉDURE ADAPTÉE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché** : Territoires Publics, 1, rue Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2, tél. 02 99 35 15 15.  
**2. Procédure de passation** : procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.  
**3. Objet du marché et lieu d'exécution** : travaux de voie provisoire phase 4 et 5 de l'avenue Simone-Veil sur la Zac des Hautes Perrières à Vern-sur-Seiche.  
**répartis selon les lots suivants** :  
Lot 1 : terrassement, voirie, signalisation.  
Lot 2 : assainissement.  
Lot 3 : AEP Réseaux souples.  
**4. Durée du marché** : la durée du marché est de 12 mois à compter de l'ordre de service qui prescrira de commencer les prestations.  
**Date prévisionnelle de démarrage** : avril 2025.  
**5. Clauses d'insertion** : il est prévu une clause d'insertion pour le lot n° 1. Les heures affectées à la clause sociale sont de 140 heures.  
**6. Modalités de retrait du dossier de consultation** :  
**Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante** : https://territoires.achatpublic.com  
**7. Lieu et conditions de remise des plis** :  
**Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme** : https://territoires.achatpublic.com  
**8. Justificatifs à produire** : concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.  
**9. Critères pondérés de jugement des offres / Pour l'ensemble des lots** :  
- valeur technique : 40 %  
- prix des prestations : 60 %.  
**10. Renseignements administratifs et techniques** : les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.  
**11. Procédure de recours** :  
**Instance chargée des recours** : tribunal judiciaire de Rennes, Cité judiciaire, 7, rue Pierre-Abelard, 35000 Rennes.  
**12. Date limite de remise des plis** : le jeudi 30 janvier 2025 à 12 h 00.  
**13. Date d'envoi à la publication** : le 7 janvier 2025.



**Relance lot 01 : VRD et lot 13 : plomberie/CVC Travaux de construction de la Cité Artisanale du Bloisne à Rennes**

**PROCÉDURE ADAPTÉE**

**1. Identification de l'organisme qui passe le marché** : Territoires Publics, mandataire agissant au nom et pour le compte de Rennes Métropole, 1, rue Geneviève-de-Gaulle-Anthonioz, CS 50726, 35207 Rennes cedex 2, tél. 02 99 35 15 15.  
**2. Procédure de passation** : procédure adaptée en application de l'article L.2123-1 du Code de la commande publique.  
**3. Objet du marché et lieu d'exécution** : relance lot 01 : VRD et lot 13 : plomberie, CVC, travaux de construction d'un bâtiment visant à l'accueil d'une pépinière d'entreprises, constitué de 10 cellules d'artisanat et d'un local commun, organisés autour d'une cour de service.  
Le projet appelé "Cité Artisanale" représente un volume d'environ 1 159 m2 SDP situé au chemin de Torigné, boulevard de Bulgarie (ex-centre commercial de Torigné), Zac Bloisne Est à Rennes (35).  
Ces lots font l'objet d'une relance suite à une déclaration sans suite.  
**4. Durée du marché** : la durée du marché est de 16 mois dont 2 mois pour préparation de chantier et 12 mois de travaux.  
**Date prévisionnelle de démarrage** : février 2025.  
**5. Modalités de retrait du dossier de consultation** :  
**Le dossier de consultation est disponible en accès libre et complet uniquement par voie dématérialisée sur la plateforme Achat Public à l'adresse suivante** : https://territoires.achatpublic.com  
**6. Lieu et conditions de remise des plis** :  
**Les plis contenant les candidatures et les offres seront obligatoirement remis par voie électronique sur la plateforme** : https://territoires.achatpublic.com  
**7. Justificatifs à produire** : concernant les justificatifs à produire, les candidats doivent se référer au règlement de la consultation.  
**8. Critères pondérés de jugement des offres** :  
**Pour l'ensemble des lots** :  
- prix des prestations : 50 %,  
- valeur performance environnementale : 15 %.  
**9. Renseignements administratifs et techniques** : les échanges s'effectueront uniquement sur la plateforme de dématérialisation Achat Public.  
**10. Procédure de recours** :  
**Instance chargée des recours** : tribunal administratif de Rennes, Hôtel de Bizien, 3, contour de la Motte, CS 44416, 35044 Rennes cedex.  
**11. Date limite de remise des plis** : le 20 janvier 2025 à 12 h 00.  
**12. Date d'envoi à la publication** : 6 janvier 2025.

**La centrale des marchés publics**  
Découvrez notre nouveau site !  
Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.  
la centrale des marches publics.com

**Obsèques**

**Vitré**

David Chauvin, directeur général, et le personnel de la SVA Jean Rozé ont la douleur de vous faire part du décès de leur salarié et collègue

**Loïc RETHIERS**  
Salarié SVA Jean Rozé depuis 2005

Ils s'associent à la peine de toute sa famille et ses amis.

Ses obsèques seront célébrées **samedi 11 janvier, à 14 h 30, en l'église de Domagné.**

**Saint-Malo, Janzé**

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

**Monsieur Jean-Pierre VIGOUR**

survenu le lundi 6 janvier 2025, à l'âge de 82 ans.

De la part de :  
Joëlle, son épouse;  
Jean-François et Ronan, ses fils;  
Christelle et Regis, ses beaux-enfants;  
Anna, sa petite-fille;  
Catherine, Paul et Jean-Marie, ses neveux.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 14 heures, en la cathédrale Saint-Vincent de Saint-Malo.**

La famille remercie tout particulièrement le personnel de l'HAD, pour sa gentillesse et son dévouement. Fleurs naturelles seulement. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Gallet,  
Saint-Malo, 02 99 40 38 00

**Saint-Méen-le-Grand**

Le maire de la ville de Saint-Méen-le-Grand, les membres du conseil municipal, les membres du Centre Communal d'Action Sociale, et l'ensemble du personnel vous font part du décès de

**Monsieur René VITRE**

Conseiller municipal de 1989 à 2001

papa de M. Didier Vitre, conseiller municipal, et présentent leurs sincères condoléances à la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **vendredi 10 janvier 2025, à 10 h 30, en l'abbatiale de Saint-Méen-le-Grand.**

**Remerciements**

**Rennes, Chanteloup La Baule-Escoublac**

Vous avez été nombreux à nous témoigner sympathie et amitié lors du décès de

**Chantal AYRAULT de SAINT HENIS**

Votre présence, vos offrandes de fleurs et de messes, vos pensées, vos messages nous ont réconfortés. Nous vous remercions du fond du cœur.  
Guyonne Ayrault de Saint Henis, sa soeur.

**Pacé, Val-Couesnon (Antrain) Rennes,**

Franck, Stéphanie, ses enfants très touchés par les nombreuses marques de sympathie et d'amitié qui leur ont été témoignées lors du décès de

**Madame Monique TROCHU**  
née GAUCHER

remercie toutes les personnes qui, par leurs visites, présence aux obsèques, messages d'amitié, envois de fleurs ou de cartes, se sont associées à leur peine. Ils remercient particulièrement le personnel de l'EHPAD d'Antrain pour son dévouement et sa gentillesse.

Pompes Funèbres Guérand,  
Pacé, 02 30 96 66 43

Plantez un arbre pour honorer vos proches, rendez-vous dans la rubrique arbre sur [avis-de-deces.ouest-france.fr](http://avis-de-deces.ouest-france.fr)

**Suite des obsèques**

**Saint-Jean-le-Thomas Livré-sur-Changeon, Fougères**

Gaëlle et Fabrice Poirier, ses enfants; Evan, Mewen, ses chers petits-enfants; Sylvie et Robert Peytour, sa sœur et son beau-frère; Gisèle Saidubreil, Danielle Ferrand, ses belles-sœurs; ses neveux et nièces, toute la famille, ont la tristesse de vous faire part du décès de

**Monsieur Almiré ROYER**

veuf de Marie-France ROYER  
Fondateur et président d'honneur de la station SNSM Les Frégates Chevalier de l'Ordre du Mérite maritime

survenu le 7 janvier 2025, à l'aube de ses 82 ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 10 heures, en l'église de Saint-Jean-le-Thomas, suivie de l'inhumation au cimetière.** Almiré repose à la chambre funéraire Plessis-Les Cyprés de Sartilly. Pas de plaques, de préférence des fleurs naturelles. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Maison Plessis - Les Cyprés,  
Sartilly, 02 33 48 60 61

**Beaussais-sur-Mer (Ploubalay) Saint-Lambert-la-Potherie Toulon (83), Saint-Cast-le-Guildo**

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Denise ALLET**  
née CHARTIER

survenu le mercredi 8 janvier 2025, à l'âge de 91 ans.

De la part de :  
Marcel Allet (†), son époux;  
Odile et Jean-Paul Charreau, Catherine Allet, Didier Allet et sa compagne, Louise, ses enfants; Sophie (†), ses petits-enfants et arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse sera célébrée **mardi 14 janvier 2025, à 14 h 30, en l'église de Ploubalay de Beaussais-sur-Mer**, suivie de l'inhumation au cimetière. Denise repose à la chambre funéraire des Ets Poidevin. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

PF Poidevin,  
Ploubalay, 02 96 27 25 41

**La Chapelle-Bouëxic, Grasse (06)**

Nous avons la douleur de vous faire part du décès de

**Madame Marie-Claude SOULAINÉ**  
née PORTAL

survenu à l'âge de 81 ans.

De la part de :  
Roger (†), son époux; Dominique et Domie, Eric et Estelle, ses enfants; Léa, Guillem, Jean, Xavier, Lilian, ses petits-enfants, et toute la famille.

La cérémonie religieuse sera célébrée **samedi 11 janvier 2025, à 14 h 30, en l'église de La Chapelle-Bouëxic.** Visites à la chambre funéraire de Maure-de-Bretagne de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
La famille remercie le personnel de la résidence Bel Air de Maure-de-Bretagne et l'ADMR. Cet avis tient lieu de faire-part et de remerciements.

Hingand Funéraire,  
Maure-de-Bretagne, 02 99 34 91 61

**Rennes, Broons La Baule-Escoublac**

La famille Bourgogne Templé, ses enfants, ainsi que son mari aimant Jacques Templé, ont le regret de vous annoncer le décès de

**Madame Gisèle TEMPLÉ**  
née BOURGOGNE



survenu le samedi 4 janvier 2025, à l'âge de 89 ans.

La cérémonie sera célébrée **mardi 14 janvier 2025, à 11 h 30, au crématorium de Vern-sur-Seiche.**

Philae Services Funéraires,  
Rennes, 02 57 67 66 77